



29 janvier 2015

Raffinerie de Collombey-Muraz Le Gouvernement demande la prolongation du délai de présentation d'offres

(IVS). - Le Conseil d'Etat a pris acte de la position de Tamoil SA mais a requis une prolongation du délai pour lui permettre de présenter les offres de repreneurs. Il a réaffirmé la nécessité de ne pas écarter la solution du chômage partiel afin de maximiser les chances de trouver un repreneur. Le Conseil d'Etat a également demandé la suspension de la procédure de licenciement. Il considère en effet que le personnel pour garantir la mise en sécurité des installations sera insuffisant.

Suite à la séance du mardi 27 janvier, le Conseil d'Etat a fait part à Tamoil SA de ses réflexions et demandes. Il a pris connaissance du processus de vente mis en place par l'entreprise pour éviter une suspension des activités de la Raffinerie. Le Gouvernement est cependant d'avis que la prolongation d'un mois du délai pour la remise d'offres, soit à fin avril, est nécessaire pour disposer de suffisamment de temps pour trouver un repreneur.

Afin de préserver le savoir-faire des collaborateurs du site de Collombey, les autorités cantonales ont insisté sur le fait que le recours au chômage partiel dès le mois de mai ne devait pas être totalement écarté.

Dans le cas d'une interruption du raffinage, le Gouvernement a réitéré sa demande de mise à jour du planning du personnel et la réalisation d'une analyse de risque indépendante. Le Conseil d'Etat estime que Tamoil SA n'a pas encore fourni les garanties nécessaires pour la mise en sécurité et le maintien des installations en vue d'un redémarrage ultérieur. Par conséquent, le Conseil d'Etat a demandé qu'aucun licenciement ne soit prononcé jusqu'à la transmission de toutes les informations requises.

Le Gouvernement valaisan planifie la visite d'une délégation à Crémone pour réunir toutes les informations utiles au site de Collombey. Le Conseil d'Etat est également en contact avec des experts pour clarifier des questions d'un point de vue sécuritaire, environnemental et technique liées notamment à l'éventuelle suspension évoquée de l'activité et à son redémarrage envisagé.

Parallèlement, le Gouvernement valaisan étudie toutes les offres de repreneurs par le biais de la task force mise en place pour optimiser les chances de maintien des activités sur le site de Collombey-Muraz.

Personne de contact :
Jean-Michel Cina, chef du DEET 027 606 23 00

